



## Maison des Jeunes et de la Culture De la Mériantaise

Magny les Hameaux, 26/01/22

Madame, Monsieur,

La MJC de Magny les Hameaux organise son traditionnel salon des peintres du

**Dimanche 15 au dimanche 22 mai 2022,**

dans les salles d'exposition de la Maison des Bonheur.

Ce salon est ouvert à tous les peintres et il n'y aura pas de sélection pour les œuvres. Cependant, nous insistons sur le fait que les œuvres doivent être exposées pour la première fois dans notre salon, et qu'elles doivent être correctement présentées (accrochage, toile, encadrement).

Le vernissage de l'exposition aura lieu le **dimanche 15 mai 2022 à 12h.**

Les prix du public et du jeune public seront décernés le **dimanche 22 mai 2022 à 17h.**

Nous proposerons aux écoles de la commune de venir visiter l'exposition pendant la semaine. Si vous êtes disponible pour accueillir ces groupes et leur proposer un accompagnement pédagogique (explication des styles de peinture, des matériaux utilisés, démonstrations...), merci de vous faire connaître.

De même, des permanences pour l'accueil du public seront prévues toute la semaine de 14h à 16h30, merci d'indiquer sur la fiche d'inscription vos disponibilités.

Vous trouverez le détail du fonctionnement de ce salon dans le règlement joint.

N'hésitez pas à transmettre cette information à d'autres peintres de votre connaissance. Les documents sont téléchargeables sur le site de la MJC.

Dans le plaisir de vous rencontrer pour ce 26<sup>ème</sup> salon, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**MJC MERANTAISE**  
6 rue André Hodebourg  
78114 MAGNY LES HAMEAUX  
Tél. : 01 30 52 60 05  
Mail: [mjc.merantaise@wanadoo.fr](mailto:mjc.merantaise@wanadoo.fr)  
Siret : 310 026 633 000 17

Denis NOVELLO



Président de la MJC Mériantaise

Maison des jeunes et de la culture  
6, rue Hodebourg 78114 Magny les Hameaux  
Tel et fax : 01.30.52.60.05.

<http://www.mjc-magny-les-hameaux.com>

Agréer par le secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports sous le N°78260.

# Règlement du 26<sup>ème</sup> salon des peintres de la MJC de Magny les Hameaux

## Article 1 :

La MJC de Magny les Hameaux organise son 26<sup>e</sup> salon des peintres. Cette manifestation est ouverte à tout peintre amateur ou professionnel et aura lieu du 15 au 22 mai 2022 à la «Maison des Bonheur », rue Ernest Chausson, le Village à Magny les Hameaux.

Horaires d'ouvertures:            Samedi et Dimanche de 14h à 18 h  
   Du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30.

## Article 2 :

Chaque peintre pourra présenter 4 tableaux maximum. Si le nombre d'artistes désirant exposer est trop important, nous ne pourrions accepter que trois tableaux par personne. Pour les tableaux de plus de 90 cm x 60 cm, merci de nous consulter.

Les tableaux seront déposés à la Maison des Bonheur le jeudi 12 mail (entre 16h et 19h). En cas d'impossibilité de déposer vos tableaux à cette date, il vous est proposé de les déposer à la MJC, au moment qui vous conviendra. N'hésitez pas à nous contacter.

## Article 3 :

Les œuvres non munies d'un système d'accrochage correct seront refusées. Le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre devront être inscrits au dos de chaque peinture. Toutes les toiles seront accrochées par nos soins et selon nos critères (styles, thèmes, techniques...)

## Article 4 :

La date limite d'inscription est fixée au 22 avril 2022.

## Article 5 :

Chaque tableau sera numéroté et répertorié dans le catalogue du salon, avec le nom de l'artiste et le prix de vente du tableau. Les personnes désirant que leurs coordonnées téléphoniques apparaissent sur le catalogue peuvent nous le signaler sur la fiche d'inscription.

## Article 6 :

Les organisateurs s'engagent à prendre le plus grand soin des tableaux, mais déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, ou détérioration.

## Article 7 :

Il sera donné à chaque peintre 5 invitations pour le vernissage de l'exposition qui aura lieu le dimanche 15 mai à partir de 12h. Les remises de prix du public et du jeune public auront lieu le 22 mai à 17h.

## Article 8 :

Les tableaux devront être récupérés le dimanche 22 mai à partir de 17h30 jusqu'à 19h.

## Article 9 :

La participation à ce salon est fixée à 30 euros.

## Article 10 :

La participation à ce salon implique l'acceptation de la totalité du présent règlement.

# FICHE D'INSCRIPTION SALON DES PEINTRES 2022

Ce formulaire doit être retourné à la MJC impérativement avant le 22 avril 2022

Nom : ..... Prénom : .....

Nom d'artiste : ..... Téléphone : .....

Adresse complète : .....

E mail (en majuscule) .....

## ŒUVRES PRESENTÉES :

Titre de l'œuvre (en majuscules)	Format	Technique	Prix si vente

Je désire que mon numéro de téléphone apparaisse sur le catalogue : oui :  non :

Je suis disponible pour assurer une permanence le .....

Et/ou le .....

Je joins en accompagnement de cette fiche d'inscription un chèque de 30€ à l'ordre de la MJC Méranlaise.

J'autorise / Je n'autorise pas la MJC à utiliser des photos de mes œuvres pour la promotion du salon sur le site internet de la MJC, Signature :

Toute inscription deviendra définitive qu'après réception de cette fiche et du règlement.  
Ce formulaire doit être retourné impérativement avant le **22 avril 2022** à l'adresse suivante :

MJC Méranlaise

6 rue Hodebourg

78114 Magny les Hameaux

Tel 01 30 52 60 05 Email : mjc.merantaise@wanadoo.fr



26ème

# SALON DES PEINTRES

**Du 15 au 22 mai 2022**

**A la Maison des Bonheur  
Rue Ernest Chausson, Magny-les-Hameaux**

Exposition visible du lundi au vendredi de 14h à 16h30  
Samedi et dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.



Renseignements: MJC Méranaise 6 rue André Hodebourg  
Site internet: [www.mjc-magny-les-hameaux.com](http://www.mjc-magny-les-hameaux.com)  
Tel: 01 30 52 60 05